

GAZETTE N°14 Décembre 2014



Mairie
Place de l'église
05260 ST-LEGER-LES-MELEZES
Tél: 04.92.50.40.74
Fax: 04.92.50.49.03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr



Sommaire

Le Mot du Maire	3	Régie syndicale « Champsaur 3 Gliss »	27
Finances	4	Vie associative	
Subventions versées 2014	5	Association Bonnet Dusserre	28
Les taux d'imposition 2014	5	La crèche Polichinelle	28
Vie municipale		L'Ecole de ski	29-30
Elections municipales de 2014	6-7	Le Comité des fêtes	30
Travaux	8	Le Ski Club	31
Sécurité	9	Vie économique	
Les études en cours	9-10-11	Nouveau service à St-Léger	32
Eau et assainissement	11	Nouveaux commerçants	32
Acquisitions	11-12	Nouvelle activité	32
Cérémonies	13	Informations utiles	
Recensement	14	Prévention du risque d'intoxication au monoxyde de carbone	33
Présentation des services municipaux	14	L'établissement Français du sang appelle à la mobilisation !	33-34
Du changement dans le personnel	15	Recherche de photos	34
La formation des agents	15-16	Appel à bénévoles	34
Départ à la retraite	16	Informations pratiques	
L'Urbanisme en chiffres		Contacter la mairie	35
Statistique année 2014	17	Contacter l'Office de tourisme	35
Evolution urbanisme	17	Contacter l'Ecomusée	35
Vie scolaire		Contacter la Communauté de Communes du Haut-Champsaur	35
Restauration scolaire	18	Contacter la déchetterie du Haut-Champsaur	36
Vie sociale		Les numéros utiles	36
Après-midi récréatif	19	Dates à retenir	
Vie intercommunale		Les animations des vacances de Noël	37-38
Les pompiers du Haut-Champsaur	20-21	Les animations hors vacances scolaires	39
Etat Civil 2014	22	Les animations des vacances de février 2015	40-41-42-43-44
Naissances	22		
Mariages	22		
Décès	22		
Tourisme			
L'Office de tourisme	23		
La bibliothèque de l'Office de tourisme	24		
L'Ecomusée « Le Refuge des animaux »	26		



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Cette fin d'année arrive avec la douceur du temps mais elle est marquée par les importants investissements réalisés par la commune et le syndicat mixte.

La réserve collinaire, qui, prête dans le bon timing permettra à notre station de ski un enneigement de tout le bas de notre station de ski et une irrigation de notre village en sécurisant l'agriculture locale. En effet, l'ASA de St-Léger-les-Mélèzes a fortement contribué à l'élaboration de cette retenue d'eau. Ensuite, la réalisation de l'usine à neige et la reprise des canalisations des canons à neige.

La volonté du conseil municipal était de concrétiser ces réalisations et il faut aussi inclure le syndicat mixte qui a validé et suivi ces travaux.

Depuis le mois de mars où vous nous avez confirmé dans nos mandats nous n'avons pas ménagé nos efforts. Ils ont été, je l'espère, constructifs.

Cela a pu être réalisé avec le concours de nos équipes municipales qui ont œuvrées à la mise en place et à la surveillance de tous ces travaux.

Les changements sont nombreux dans notre fonctionnement républicain, partout notre quotidien évolue peu... Nous nous efforçons de pallier à ces changements en intervenant et en participant aux différents échanges organisés par l'Etat, le Région et le Département.

Le fossé se creuse entre la ruralité et les métropoles, malgré tout, les élus de la montagne ont édité un code de la montagne que vous pouvez consulter en mairie ou acheter en librairie.

Soyez attentif à tous cela, c'est l'avenir, le monde de demain qui sont écrit en ce moment.

Notre collectivité dépend beaucoup des réformes en cours et elle reste fragile, dépendante de ces décisions, à mon goût trop rapide, précipitées...

Le temps n'arrange rien et en ces temps de fêtes ayez une pensée pour les personnes saisonnières qui ne trouvent pas d'emplois en stations.

Je reste persuadé que les difficultés que nous rencontrons renforcent les liens et la solidarité entre citoyens.

Je conclurai en vous citant une réalité physique « Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme ». Alors pour ces fêtes de fin d'année en famille, profitez au mieux de l'instant présent.

Joyeux Noël et bon passage en 2015.

Le Maire,
Gérald MARTINEZ



Finances

Le budget de Saint-Léger-Les-Mélèzes se compose des recettes et revenus suivants:

- les impôts locaux
- les dotations de l'état: à travers la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) l'état reverse à chaque commune une somme d'argent en fonction de différents critères. Cet argent provient de votre impôt sur le revenu et des nombreuses et diverses taxes telles que la TVA, la taxe sur les carburants, les cigarettes, ...
- les revenus divers qui proviennent de la vente de certains services municipaux payants (locations de bâtiments, de terrains, entrées au musée, droits de place, taxe de séjour, encarts publicitaires...)
- les emprunts auprès des banques, qui permettent de répartir le coût d'investissements importants sur plusieurs années

Et des dépenses:

- les dépenses de fonctionnement qui servent à pourvoir aux besoins de la commune au quotidien: entretien des bâtiments, des routes, des bois et forêts, des véhicules, de l'éclairage public, paie des employés municipaux et des élus, charges sociales, subventions aux associations, ...
- les dépenses d'investissement (sportifs, culturels, etc ...) qui sont décidées directement par le conseil municipal.
- les dépenses qui concernent le remboursement des dettes de la commune.

Ce budget est voté par le conseil municipal. Si vous voulez avoir plus de précisions sur les décisions prises par vos élus, sachez que les séances du conseil municipal sont publiques et que chacun peut librement y assister. Un compte rendu des délibérations est affiché en mairie après chaque séance.



Finances

SUBVENTIONS VERSEES EN 2014

Nom de l'association	Montant en Euros
Croix rouge	200,00
Donneurs de sang	50,00
AFSEP Association Française des Sclérosés en Plaques	200,00
Prévention routière	150,00
Secours catholique	200,00
Maîtres-chiens avalanches	200,00
Secours populaire français	200,00
Champsong	150,00
Ski-Club de St-Léger	4 000,00
Champsaur Judo Club	50,00
AFM Téléthon	230,00
Chemin de traverse	250,00
Association BONNET et DUSSERRE	2 500,00
Bien chez soi	200,00
La Juncha	250,00
Secours en montagne	100,00
Comité des fêtes	5 000,00
TOTAL	
13 930,00	

LES TAUX D'IMPOSITION

	Taux exercice précédent	Taux voté Exercice 2014	Bases	Produits
Taxe d'habitation	20.85	20.85	1 270 000 €	264 795 €
Foncier bâti	27.20	27.20	902 100 €	245 371 €
Foncier non bâti	172.72	172.72	5 500 €	9 500 €
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	32.47	32.47	215 500 €	69 973 €
TOTAL				589 639 €



Vie municipale

ELECTIONS MUNICIPALES DE 2014

Un nouveau conseil qui prend ses marques

Le conseil est en ordre de marche depuis le 6 avril dernier pour développer la commune et satisfaire le plus grand nombre d'habitants selon l'engagement de Gérald MARTINEZ, élu maire de Saint-Léger-les-Mélèzes. Trois adjoints ont été élus: Philippe ALLEMAND 1^{er} adjoint, Jean-François MICHEL 2^{ème} adjoint et Théo VINCENT 3^{ème} adjoint.

Le Maire, le 1^{er} et 2^{ème} adjoint représentent la commune au conseil communautaire.

Vos conseillers municipaux



*Gérald MARTINEZ,
Maire*



*Philippe
ALLEMAND,
1^{er} adjoint*



*Jean-François
MICHEL,
2^{ème} adjoint*



*Théo
VINCENT,
3^{ème} adjoint*



*Emmanuel
BLONDEAU*



*Sophie
BOUNOUS*



*Antoine
CHRISTINY*



*Bernard
GARCIN*



*Audrey
MAUPETIT*



*Pierre
POURROY*



*Martine
SALSANO*

Vie municipale

9 commissions

Le travail préalable au conseil municipal s'organise en commissions. Gérald MARTINEZ est le Président de l'ensemble des commissions. Les élus ont adopté la proposition d'organisation en 9 commissions. Elles se répartissent comme suit:

Suivi auprès de la Régie Syndicale	Théo VINCENT, Emmanuel BLONDEAU, Bernard GARCIN, Pierre POURROY, Audrey MAUPETIT
Travaux et aménagement de la Commune	Philippe ALLEMAND, Jean-François MICHEL, Sophie BOUNOUS, Bernard GARCIN, Pierre POURROY
Urbanisme et Patrimoine	Philippe ALLEMAND, Jean-François MICHEL, Sophie BOUNOUS, Martine SALSANO
Commercialisation et Tourisme	Pierre POURROY, Audrey MAUPETIT, Antoine CHRISTINY, Théo VINCENT
Agriculture – Environnement – Forêt – Irrigation	Jean-François MICHEL, Antoine CHRISTINY, Bernard GARCIN, Théo VINCENT, Sophie BOUNOUS
Jeunesse – Vie associative – Affaires sociales	Martine SALSANO, Audrey MAUPETIT, Antoine CHRISTINY, Sophie BOUNOUS
Communication – Informatique – Animation – Fêtes et cérémonies	Audrey MAUPETIT, Jean-François MICHEL, Antoine CHRISTINY, Pierre POURROY
Finances	Gérald MARTINEZ, Pierre POURROY, Bernard GARCIN, Théo VINCENT
Commission d'appel d'offres	Pierre POURROY, Philippe ALLEMAND, Théo VINCENT

Le conseil municipal a également désigné **ses représentants au sein de divers organismes:**

Syndicat mixte des stations villages du Champ-saur	Gérald MARTINEZ
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du moyen Champsaur (SIVU)	Bernard GARCIN, Théo VINCENT
Syndicat Intercommunal du Haut-Drac	Philippe ALLEMAND, Audrey MAUPETIT
Syndicat d'exploitation de la Nappe Alluviale du Drac	Gérald MARTINEZ, Jean-François MICHEL
Syndicat Intercommunal d'Eclairage Public du Champsaur (SIEPC)	Théo VINCENT, Antoine CHRISTINY
Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes (SyME05)	Théo VINCENT
Communes Forestières	Antoine CHRISTINY
Correspondants Défense	Gérald MARTINEZ
L'Association National des villages, Elus et collectivités de VVF VILLAGES	Gérald MARTINEZ
Centre National d'Action Sociale pour le personnel (CNAS)	Martine SALSANO



Vie municipale

TRAVAUX

Les travaux de la retenue collinaire sont terminés

La commune a commencé les travaux d'extension de la réserve collinaire le 23 juin 2014. Cet agrandissement était nécessaire pour permettre la mutualisation de la neige de culture et l'agriculture (les agriculteurs bénéficieront d'eau d'arrosage et d'abreuvement des cheptels en période d'été). La réserve a désormais une capacité de 45 151 m³.

De quoi assurer un bon enneigement tout au long de la saison sur le domaine.



Merci à Cathy ALLEMAND de nous avoir fait partager ses deux photos.

Mise en lumière de l'église

Le SIEPC (Syndicat Intercommunal d'Eclairage Public du Champsaur) a estimé qu'il était judicieux de procéder à une mise en valeur des monuments de la commune. St-Léger-les-Mélèzes est concerné pour 3 monuments: l'église, le château et le musée. Les opérations sont prévues sur deux ans, 2014 et 2015. 75% du coût des travaux H.T est pris en charge par le SIEPC.

L'église est le premier monument à avoir été mis en lumière. L'entreprise ETEC était chargée des travaux.

Le haut-débit dans le village sera opérationnel au 1er trimestre 2015. Les abonnés n'auront aucune formalité à faire. Ils seront instantanément au débit de leur abonnement quel que soit leur opérateur. Pour les abonnés qui disposent de l'option tv ils pourront la réserver dès la mise en fonction. La mairie informera de la date réelle d'activation.

Nouveaux boulo-dromes !

Un nouvel équipement sportif a récemment vu le jour dans la commune. Depuis juin, deux boulo-dromes sont à votre disposition.

Ces installations se situent au-dessus de l'aire de jeux pour les enfants et ont été réalisées par les agents communaux.

Avis aux amateurs de pétanque qui pourront désormais s'adonner à cette activité !



Vie municipale

SECURITE

Informez sans sanctionner !

Deux radars pédagogiques ont été installés dans la commune courant septembre. Le premier a été posé à l'entrée du village route d'Ancelle et le second à l'entrée du village route de Chabottes.

Ces radars ne verbalisent pas, ils ne flashent pas non plus. Les messages d'informations ont pour but de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse réelle. L'objectif est de faire prendre conscience aux conducteurs que la traversée du village doit se faire à vitesse réduite !



Mi-septembre, les agents techniques ont procédé à **la réfection des passages piétons et des marquages au sol.**



LES ETUDES EN COURS

La commune a fait appel au bureau d'études UP2M CONSULTANTS au mois de janvier 2014 pour **une étude de programmation urbaine et architecturale.**

La municipalité a différents besoins en termes de réhabilitation d'équipements publics et a souhaité parallèlement travailler à une redéfinition de ses espaces publics en développant une centralité au chef-lieu et en créant des liaisons piétonnes.

Vie Municipale

- Un tissu urbain de « village » autour du centre ancien et un développement plus récent côté station.
- Il s'agissait d'atténuer la dichotomie entre le pôle « village » et le pôle « station ».

La mission consiste à élaborer un programme d'aménagement des espaces publics et de réhabilitation des bâtiments publics et vérifier sa faisabilité opérationnelle:

- Définition et description des secteurs à enjeux.
- Définition des orientations d'aménagement.
- Définition du pré-programme.

La mission globale a pour but de réaliser un diagnostic synthétique du fonctionnement actuel, d'en évaluer les besoins, les potentialités et de définir un principe d'aménagement et de réhabilitation de ce secteur stratégique à l'échelle de la commune.

Les objectifs de l'étude:

- Constituer une vision globale et prospective du devenir du village.
- Rendre accessible tous les équipements et espaces publics.
- Améliorer la qualité d'accueil et de fonctionnement des équipements et espaces publics.
- Résoudre les questions de circulation, de cheminements doux, de stationnement et la sécurité de la traversée du village et du lien village-station.
- Restructurer deux bâtiments communaux.
- Appréhender les opportunités foncières et immobilières de ce secteur sensible et stratégique en termes d'attractivité économique, sociale et d'identité du village.

Les enjeux de l'étude:

- Rattacher le centre ancien (pôle village) au nouveau centre (pôle station).
- Accentuer la desserte douce des équipements publics et espaces publics du centre.
- Développer une offre alternative de déplacement en centre-ville.
- Améliorer l'image de la station et du village : faire du village un lieu où l'on s'arrête et où l'on ne fait pas que passer.
- Améliorer les fonctionnalités : continuités piétonnes, liaisons routières, stationnement...

L'enjeu principal: rendre le village et la station accessible à tous en réunissant des activités intergénérationnelles dans un site sécurisé, hiver comme été, au plus proche de la nature préservée.

L'étude doit intégrer la saisonnalité en proposant des aménagements adaptés à la saisonnalité de la station: saison touristique liée à la pratique des sports d'hiver et celle liée aux sports de pleine nature l'été.

Elle doit intégrer le type d'usagers des aménagements: résidents permanents, saisonniers ou touristes. De fait, les enjeux sont différents selon cette saisonnalité et les aménagements devront pouvoir répondre aux besoins de l'ensemble des usagers. L'étude est toujours en cours de réalisation.



Vie Municipale

La Commune de Saint Léger les Mèlèzes s'est engagée dans un processus de réduction des consommations énergétiques d'une part et de production d'énergie renouvelable d'autre part. Cette démarche, initiée depuis plus de 5 ans, est repérée dans le programme régional de Provence-Alpes-Côte-D'azur « AGIR pour l'énergie ».

Parmi les actions engagées visant l'objectif de production d'électricité, la Commune développe **un projet de microcentrale hydroélectrique sur le réseau d'eau potable**. Une étude de faisabilité, réalisée en 2013, présente les premiers éléments: remplacement des conduites d'adduction et implantation possible de deux centrales, l'une au lieu-dit Libouze, en remplacement d'un brise-charge et l'autre au-dessus du réservoir des Casses.

Fin juillet 2014, la commission d'appel d'offres a retenu le bureau d'études CLAIE pour la maîtrise d'œuvre afin d'implanter deux microcentrales hydroélectriques sur le réseau d'eau potable communal et le remplacement des conduites d'adduction.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Au cours de l'hiver (février 2015), les agents communaux viendront relever votre compteur d'eau. En cas d'absence, lors de la relève, ils déposeront dans les boîtes aux lettres, un avis de passage qu'il y a lieu de compléter et de remettre à la mairie dans les plus brefs délais.

Comment lire un compteur d'eau ?

Ne prendre en compte que les chiffres blancs sur fond noir qui correspondent à la consommation en mètres cubes. Les chiffres rouges renseignent sur votre consommation en litres et ne sont pas à relever.

ACQUISITIONS

La commune a fait l'acquisition en début d'année **d'un nouveau véhicule** destiné aux agents du service technique. Ce véhicule a été acheté neuf. Il est destiné à remplacer le Peugeot Partner que les San-Lagirons avaient l'habitude de croiser dans le village. Beaucoup mieux adapté aux besoins du service, le Mitsubishi L200 dispose de cinq places et d'une grande benne. D'un beau gris, il ne passe pas inaperçu dans la commune, d'autant qu'il a été siglé au logo de Saint-Léger-les-Mèlèzes. Le véhicule a été acheté 26 350,00 € au garage de Verdun à Gap.



Vie Municipale

Lorsque l'état des routes le nécessite il faut rapidement procéder au salage de la voirie.

Si les axes principaux tels que la RD13 (vers Pont-du-Fossé) et la RD43 (vers Chabottes) sont de la responsabilité du Conseil Général des Hautes-Alpes, tous les chemins communaux sont à la charge de la mairie.

Au mois de mars 2014, la commune a fait l'acquisition d'une véritable **saleuse** qui devrait jouer son rôle sans aucun problème durant les prochains hivers à venir.

Auparavant, cette opération était réalisée de façon manuelle, à la pelle par les employés municipaux.



Depuis le début de l'été et jusqu'au terme de la coupe du Monde 2014 de foot, les habitants de Saint-Léger-les-Mélèzes ont pu suivre toutes les rencontres de football sur **un écran géant** de 4,50m x 2,50m à la salle des loisirs. Cette bonne nouvelle pour les amateurs de football a également réjoui tous les passionnés de sport. Celui-ci a été acheté 1 930,00 € par la commune.

A terme, l'objectif est de mettre cet écran à la disposition des associations de la commune, pour Ciné vadrouille et pour des événements sportifs ou autres spectacles.

Un réfrigérateur a été acheté à FRIGELEC en début d'année au prix de 910,00 €, pour remplacer celui qui ne fonctionnait plus dans la cuisine de la salle des loisirs.

Un ordinateur a été acheté pour le service administratif de la mairie auprès de la société UGAP, l'ancien étant obsolète. Montant de l'investissement: 940,00 €



Vie Municipale

CEREMONIES

La journée du souvenir FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie) s'est tenue le mercredi 19 mars dernier aux monuments aux morts de Saint-Léger-les-Mélèzes. Après le protocole habituel les participants se sont rendus à un apéritif offert par la municipalité à la salle des loisirs. Afin de clôturer cette matinée et de pouvoir se retrouver, un repas était organisé par M. Jean HUGUES au restaurant le Pourquoi Pas de St-Léger.

La médaille de la famille nombreuse!

Une réception était organisée par la municipalité pour la remise de la médaille à la famille française. Entourée de sa famille, MME Jeanne GILBERT-JEANSELME a reçu, le 15 novembre 2014, des mains de Gérald MARTINEZ, Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes, la médaille d'argent de la famille nombreuse. Toutes les personnes présentes se sont ensuite retrouvées autour d'un apéritif dressé dans la salle des loisirs de la mairie.

Une vie de partage et de solidarité... Jeanne BOISSERANC est née le 13 août 1922 à Saint-Nicolas. Elle s'est mariée le 13 septembre 1941 avec Paul GILBERT-JEANSELME, et est venue s'installer dans sa belle famille à Saint-Léger-les-Mélèzes. De cette union sont nés 6 enfants qui donneront à Paul et Jeanne 14 petits-enfants et 26 arrière petits-enfants... Epouse d'agriculteur, Jeanne a participé activement aux travaux de la ferme. Par l'intermédiaire du secours catholique, elle a accueilli avec son époux des enfants issus de milieux défavorisés pour les vacances d'été pendant une vingtaine d'années. D'autre part, catéchistes, ils ont enseigné à un bon nombre d'enfants de la vallée, des paroisses de St-Jean, St-Léger et Champoléon. Ils ont également participé à la chorale du Haut-Champsaur pendant de nombreuses années et ont, par le biais de voyages organisés par cette association, pu découvrir le Puy en Velay, Rome, Jérusalem etc... Paul est décédé au mois de juin 2004. Depuis, la porte de Jeanne demeure ouverte. Elle a toujours aidé et est toujours prête à le faire. Et puis, le ciel l'a dotée d'une sacrée mémoire, aussi, ceux qui lui rendent visite repartent toujours avec de belles histoires.



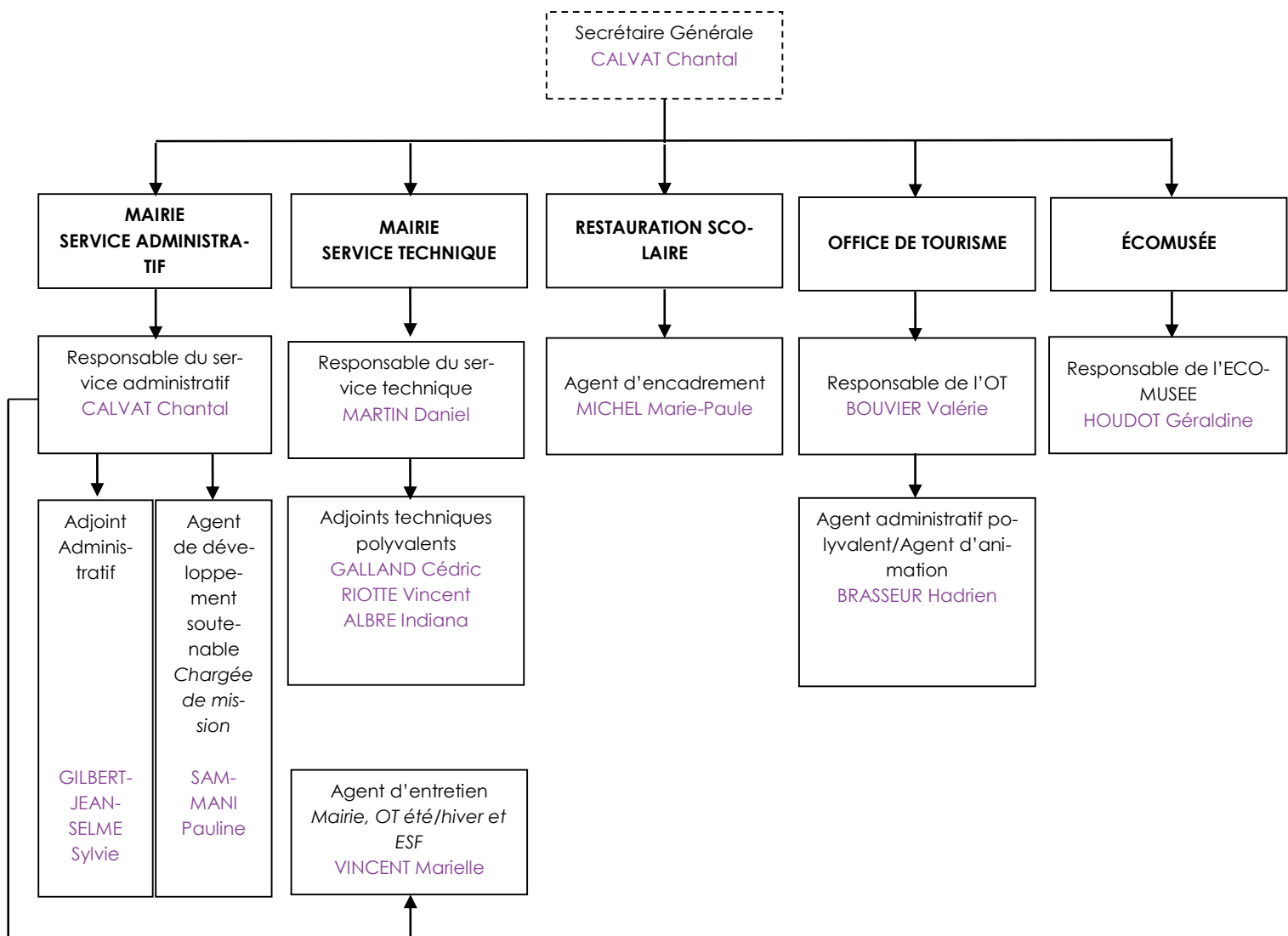
Vie Municipale

RECENSEMENT

Nous remercions tous les San-Lagirois pour l'accueil chaleureux qu'ils ont su réserver à nos agents recenseur, **Marielle et Théo VINCENT** qui ont recensé la population du 16 janvier au 15 février 2014. Au 1^{er} janvier 2015 la population totale de St-Léger-les-Mélèzes est de 345.



PRESENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX



Vie Municipale

DU CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL

Depuis le 2 septembre 2014, **Marie-Paule MICHEL** a pris les fonctions d'agent polyvalent de la restauration scolaire. Son rôle ne se limite pas simplement à l'accompagnement lors de la prise du repas, il s'agit également d'un encadrement avant et après celui-ci. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Départ d'un agent de la commune de St-Léger-les-Mélèzes.

Florent MARTINELLI, agent à l'Office de Tourisme en charge de l'accueil et de l'animation a cessé ses fonctions début décembre 2014. Après 2 ans de présence au service de la commune il a souhaité changer de parcours. Nous le remercions pour ses bons services et lui souhaitons bonne continuation pour ses projets à venir.

Hadrien BRASSEUR est arrivé à la mairie de Saint-Léger-les-Mélèzes à l'automne pour remplacer Florent MARTINELLI. Il a pris ses marques et s'est approprié le fonctionnement et les outils de travail de l'Office de tourisme. Il a l'habitude de travailler dans l'animation auprès des enfants, des ados et des adultes. Depuis mi-novembre 2014, il est désormais agent d'accueil et animateur à l'Office de tourisme. Nous lui souhaitons la bienvenue.



LA FORMATION DES AGENTS

Les agents désormais aptes à prodiguer les premiers soins d'urgence ! Dans le cadre de la convention signée avec le SDIS des Hautes-Alpes, le personnel communal a bénéficié d'une douzaine d'heures de formation aux premiers secours le 1^{er} et 2 décembre 2014: dégagement d'une personne accidentée et mise en position de sécurité, alerte des secours, massage cardiaque bouche à bouche, point de compression, utilisation du défibrillateur, procédure de secours aux personnes en cas d'incendie, utilisation des extincteurs....

Vie Municipale

Soucieux de la santé et de la sécurité de la population de St-Léger-les-Mélèzes, Gérald MARTINEZ a fait installer en 2010 des **défibrillateurs** sur différents points de la commune, à proximité des lieux recevant du public: à l'Office de Tourisme été et aux services techniques.



DEPART A LA RETRAITE

C'est à la maison de la vallée de Pont-du-Fossé, que **Marie BATAULT**, trésorière des communes du Haut-Champsaur, a tenu un discours à l'occasion de son départ à la retraite le 9 septembre dernier. Ses collègues, les agents municipaux des communes environnantes ainsi que les maires de Champoléon, d'Orcières, de St-Jean-St-Nicolas et de St-Léger-les-Mélèzes auprès de qui elle a travaillé durant ces dernières années étaient présents pour ce moment convivial.

Voici un extrait de son courrier d'invitation:

Pendant 41 ans mon réveil a sonné,

Pour aller travailler,

Maintenant il va sonner,

Pour aller randonner,

Pendant 41 mon livre de chevet,

C'était le BROLLES ou le CGCT,

Maintenant le livre qui aura cours,

Ce sera un roman ou le GONCOURT,

Pendant 41 ans des personnages,

Ont gravité dans mon paysage,

Vous en faites partie,

Et quand je partirai d'ici,

J'emmènerai vos visages,

Dans mon grand livre d'images...

Les personnels et les élus n'oublieront pas eux non plus son visage et son aide très précieuse.

L'Urbanisme en chiffres

STATISTIQUES ANNEE 2014

6 demandes de permis de construire:

- Construction de la salle des machines/neige de culture
- Extension d'un hangar
- 3 constructions de maison individuelle
- 1 permis modificatif (implantation et ouvertures modifiées/permis initial)

9 demandes de déclaration préalable

- Réalisation de la retenue d'altitude
- Extension d'un balcon
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Rénovation d'un four en abri de jardin
- Construction d'une véranda
- Construction d'un sas d'entrée
- Pose de velux
- Réfection d'une toiture
- Création d'un appentis

23 demandes de certificat d'urbanisme

Dont 22 CU informatifs (demandes de renseignements sur le droit applicable à une parcelle) et un CU opérationnel (demande concernant un projet particulier).

EVOLUTION URBANISME

Année	Déclarations préalables	Permis de construire	Maisons individuelles
2013	16	8	2
2014	9	6	3



Vie scolaire

RESTAURATION SCOLAIRE

Après quelques soucis pour la rentrée, nos chérubins ont pu avoir un maintien du service cantine. Rappelons que nos enfants n'étaient plus prioritaires à l'école de Pont-du-Fossé « manque de places » dans le réfectoire.

Après plusieurs discussions, une convention a été signée avec le centre de vacances « Le Brudou ». Nous remercions M. Dominique Sourget et MME Charlotte Juilliard pour leur accueil.

Vos enfants bénéficient de repas bien équilibrés dans une ambiance chaleureuse et calme sous la surveillance de Marie-Paule Michel et partagent ce temps-là avec les enfants de la commune de Champoléon et Gislaine leur surveillante.

Nous tenons à remercier les restaurateurs qui ont répondu et étudié des possibilités de restauration d'urgence. Merci à l'hôtel restaurant les Fauvettes, au bar restaurant La Main à la pâte, le restaurant Le Grillon, le centre de vacances ARTES, à l'hôtel restaurant Le Pascarel.

Le bilan des quatre mois de fréquentation est très satisfaisant, même si quelques petits problèmes restent à solutionner « le soutien scolaire ».

Bon appétit les petits lutins de St-Léger-les-Mélèzes et merci aux parents pour leur confiance qui nous ont apporté pendant tout l'été.



*Martine SALSANO,
Conseillère Municipale*

Vie sociale

APRES-MIDI RECREATIF

Le 19 novembre 2014 à la salle des loisirs, les enfants du village accompagnés de leurs parents et les petits de la crèche Polichinelle de St-Léger ont pu profiter des joies du partage lors d'un après-midi avec les aînés.

Nous avons écouté de la musique traditionnelle et dansé avec le groupe folklorique « Maintenaïres Chansouris ».

Le moment tant attendu est arrivé, le goûter !

Les enfants et les plus grands se sont régalingés.

Quel goûter fantastique !



*Martine SALSANO,
 Conseillère Municipale*

Vie intercommunale

LES POMPIERS DU HAUT-CHAMPSAUR

Bonjour à tous,

Une année s'est écoulée depuis que le capitaine Nobili m'a passé le flambeau au commandement de la caserne des pompiers du Haut-Champsaur. Une année bien remplie.

Notre devoir en tant que Sapeur-pompier est d'être proche de vous, disponible à chaque instant sur les communes du Haut-Champsaur. L'augmentation importante de la population due au tourisme pendant les saisons estivales et hivernales rend ce secteur d'autant plus large à couvrir.

Notre effectif actuel est de 26 femmes et hommes, 2 médecins, 1 infirmière pour 200 interventions annuelles soit pour 2014 une augmentation de 5%. Comme peut être vous l'avez remarqué nous sommes continuellement à la recherche de personnes disponibles pour rejoindre nos rangs. Nous ne sommes pas assez nombreux.

Cela fait maintenant 3 ans que nous mettons en place une journée découverte de notre activité afin de susciter des vocations. Cette année, 4 nouvelles recrues viennent nous renforcer. Noémie Classen, Corine Perbet, Jean Arieu et David Badin. Je suis heureux de les accueillir parmi nous.

Rétrospective sur l'année 2014:

Ils nous ont quittés...

Nous avons appris avec peine le décès du caporal-chef Francis Baille et celui de Léon Rispaud ancien sapeur. Les membres de la caserne ne les oublient pas et ont une pensée affectueuse pour leur famille.

La coordination:

Une grande partie de nos interventions ont été du secours à la personne. Je souhaiterais encore souligner l'organisation des secours sur notre territoire. Depuis l'opérateur radio en passant par les médecins et infirmiers voire aux pilotes d'hélicoptères du SAMU et jusqu'à nous même, c'est une grande chaîne qui se déploie pour vous prêter assistance en cas de besoin.



Vie intercommunale

Les incendies:

Nous avons été sollicités pour un feu de grange important au Col de Moissière. Ces types d'incendies sont, hélas, assez fréquents dans nos vallées rurales. La coopération des centres de Gap, St-Bonnet, d'Orcières et la Bâtie-Neuve nous ont permis de stopper ce sinistre virulent.



Les formations:

Chacun de nous, quel que soit son poste, doit acquérir et maintenir des compétences. Notre état-major s'engage à nous fournir l'instruction nécessaire.

En conclusion, je voudrais remercier, Mesdames et Messieurs, les élus pour leur soutien et leur confiance, notre état-major qui nous donne les moyens d'intervenir, nos familles qui nous soutiennent et comprennent la nécessité de notre disponibilité pour le bien de tous.

Un clin d'œil aux femmes et hommes du centre de secours de St-Jean-St-Nicolas, je sais que je peux compter sur eux.

Je vous présente à tous mes meilleurs vœux pour 2015, merci.

Lieutenant GALLAND

Etat-civil 2014

LA MUNICIPALITE ADRESSE SES FELICITATIONS AUX PARENTS DE:

Julia BERTHIER, née le 24 octobre 2014, fille de M. et MME BERTHIER David et Dorothée



Ugo BAYLE, né le 11 novembre 2014 fils de Morgan BAYLE et Laure MARCELLIN



VŒUX DE BONHEUR A:

Laurent DELCLERCQ et Emmanuelle DELAPLACE, 13 septembre 2014



SINCERES CONDOLEANCES A LA FAMILLE DE:

M. RATHELOT Paul, décédé le 19 septembre 2014, résidence secondaire

Tourisme

L'OFFICE DE TOURISME

Bilan des animations de l'été 2014

Malgré un été capricieux, autant au niveau du climat que de la fréquentation touristique, les animations proposées par la commune ont su mobiliser un maximum de participants.

Entre la coupe du monde de football au Brésil, la fête nationale, les fêtes traditionnelles, les événements sportifs, les animations hebdomadaires pour toute la famille... Beaucoup d'activités vous ont été proposées et se fut un plaisir de voir le public répondre présent à tout ce que l'on a pu mettre en place.

L'été a commencé tambour battant avec l'Ultrachampsaur qui a pris comme d'habitude ses quartiers à St-Léger pour le départ de l'épreuve découverte le samedi 5 juillet.

L'année prochaine l'équipe de l'Ultrachampsaur vous proposera d'ailleurs des parcours inédits, plus d'infos sur www.ultrachampsaur.com

S'en est suivi, le dimanche 13 juillet, la participation de la commune à une journée en l'honneur des 20 ans du label Station Verte à Savines-le-Lac, où les villages labellisés des Hautes-Alpes ont pu se retrouver pour une journée d'échange et pleine d'animations.

Le 14 juillet, la commune et le Comité des Fêtes ont organisé un très beau feu d'artifice accompagné de concerts et d'une buvette.

L'Echo des mots, l'évènement autour du conte, est de nouveau passé par Saint-Léger avec une balade contée le mercredi 13 août.

Enfin, vous avez pu retrouver le dimanche 17 août la randonnée VTT la San Lagirone qui vous proposait quatre parcours différents, un parcours d'initiation vtt pour les enfants, des ravitaillements proposant des produits locaux et un bon repas à l'arrivée. Cette édition a su évoluer et fut une vraie réussite grâce à plus de 230 participants, conquis par les paysages et saveurs du Champsaur. On espère vous donner rendez-vous pour une nouvelle édition l'été prochain.

Au milieu de tous ces événements, vous avez pu retrouver une multitude d'animations pour toute la famille proposées par l'office de tourisme et l'écomusée, de nombreux concerts et différentes soirées mis en place par le comité des fêtes, les spectacles de magie, la boum des enfants, concours de pétanque, soirées observation du ciel, les projections, les vide-greniers...



*Florent MARTINELLI,
Animateur de l'Office de Tourisme*



Tourisme

Des nouvelles animations !

En attendant les grosses chutes de neige et l'ouverture de la station, nous avons programmé de nombreux rendez-vous cet hiver.

Nous continuerons à proposer pendant les vacances scolaires des animations pour les enfants entre 6 et 12 ans (activités manuelles, pâtisserie...) et nous organiserons chaque semaine un rendez-vous pour les 3-6 ans.

Cette année, nous remettons en place une tombola afin d'offrir un panier garni aux participants, le tirage au sort aura lieu le vendredi de chaque vacances scolaires.

Quelques nouveautés dans la journée avec un jeu de piste qui offrira aux petits et grands une découverte du village et de ses environs (patrimoine, faune...).

Du Laser Game sera également proposé par un prestataire.

D'autres animations sont prévues sur le front de neige en après ski (vers 17h00) comme le foot sur neige, la course de luge et du hockey sur la patinoire.

Un contest Big Air Bag aura lieu les mercredis au Fun Park, les meilleurs riders seront récompensés. Nous diffuserons le film « Montagne Secrète » de Charly Baile, présent lors des projections.

Le samedi 7 mars 2015, la station accueillera le 4ème Trail des Neiges, nous attendons de nombreux coureurs sur les deux courses: 8 et 14km.

Cette année, le programme d'animation comportera un **flash code** permettant aux vacanciers de pouvoir le télécharger sur leur smartphone. Et de l'avoir à porter d'écran !

Cet hiver l'ESF propose de nombreux événements avec le Grand Prix de St Léger-les-Mélèzes (4 janvier 2015) et le challenge King Jouet 10ème anniversaire (7 février 2015).

Le Ski Club de St Léger-les-Mélèzes fêtera ses 30 ans le 3 Janvier 2015 ! Il organisera l' incontournable loto inter-bars (25 février et 4 mars 2015) ainsi que la coupe de France de Skicross (17 au 18 Janvier 2015).

Le Camping La Pause se métamorphosera en « Village country », un bout de l'ouest américain à St Léger-les-Mélèzes. Avec un saloon (bar et snack), concert, danse country, taureau mécanique...

Nous aurons l'intervention de Mountain Riders pour une journée de sensibilisation au développement durable et l'écocitoyenneté (3 mars 2015).

Le VVF Villages diffusera des films proposés par la Maison du Berger et le Parc National des Ecrins et Charly Baile, ces projections seront ouvertes à tous.

Nous vous invitons les dimanches des vacances scolaires au pot de bienvenue pour vous présenter le programme d'animation et les prestataires. Ensuite, nous discuterons autour d'un verre dans une ambiance chaleureuse.

*Hadrien BRASSEUR,
Animateur de l'Office de Tourisme*

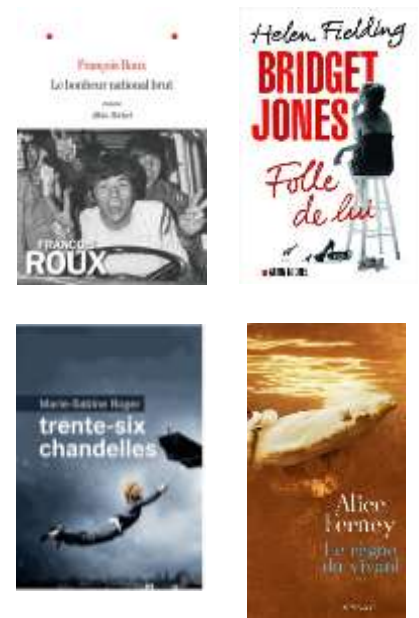


Tourisme

LA BIBLIOTHEQUE DE L'OFFICE DE TOURISME

Ci-dessous, les dernières acquisitions de livres

Le bonheur national brut / François Roux
 Bridget Jones: folle de lui / Helen Fielding
 Le règne du vivant / Alice Ferney
 36 chandelles / Marie-Sabine Roger
 De toutes les richesses / Stefano Benni.
 A l'origine notre père obscur / Harchi Kaoutar
 Le bourreau de Gaudi / Aro Sainz de la Maza
 Le fils / Philipp Meyer
 Gipsy blues / Jean Vautrin
 Deep winter / Gailey Samuel
 Contre-coups / Filer Nathan
 Autour du monde / Laurent Mauvignier
 La retournade / Jean-Paul Malaval
 Le jeu de la montagne et du hasard / Anne Sauvy
 La patience du franc-tireur / Arthur Perez Reverte
 Le guide des champignons des Alpes / Jean-Marie Polese et Yves Lanceau
 Zéro déchet / Béa Jonhson
 Hautes-Alpes, Tome 2 (Les guides raquettes) / Bruno Christophe



Valérie BOUVIER,
 Responsable de l'Office de Tourisme

L'Écomusée

L'écomusée fête ses 10 ans

Samedi 6 Décembre, le refuge des animaux a eu le plaisir de recevoir un bon nombre de villageois pour fêter ses 10ans.

Après l'accueil, Gérald Martinez a remercié les élus de l'époque pour leur initiative et leur volonté, les personnes qui ont travaillé à l'élaboration du projet et la population qui était présente.

Ensuite Monsieur René Garcin (initiateur du projet et maire à cette époque) a retracé l'historique de la création de ce lieu culturel.

Rodolphe Papet, Président de la com.com du Champsaur a quant à lui montré l'importance du site, son rôle pédagogique ainsi que sa complémentarité au niveau touristique.

Ces trois personnes ont souligné le parfait état de conservation des collections grâce au travail de Monsieur Bonnet et de Monsieur Brenière (collection de papillons du Champsaur).

Après les discours les invités ont pu visiter l'écomusée après avoir partagé une collation offerte par la commune. Ce rendez-vous a été convivial et chaleureux et a permis aux nouveaux habitants de faire connaissance avec les Sanlagirons.

Durant cet après-midi, une boîte d'entomologie contenant 3 papillons Isabelle a été donnée par Madame et Monsieur Bernard Garcin.

Le papillon Isabelle est un des plus grands papillons d'Europe et on en trouve dans le Briançonnais.



*Géraldine HOUDOT,
Responsable de l'écomusée*

Régie syndicale « Champsaur 3 Gliss »

A quelques jours de l'ouverture de nos stations, toutes nos équipes s'affairent à la préparation des domaines pour le coup d'envoi de la saison prévu le 20 décembre prochain. Cette année, de nouveaux aménagements ont été faits sur l'ensemble de nos stations.

En ce qui concerne la station de Laye, les adeptes de l'espace ludique pourront profiter des nouveaux équipements sur la partie « Snow Park ». En effet, avec l'aide du club « Free Snow Gap », des travaux d'aménagement ont été réalisés sur la partie droite du 2ème tapis pour accueillir encore plus de modules « Freestyle » et dans des conditions optimales !!!

Nous avons également travaillé à la réfection de la piste de clos la Dame qui se dégradait par endroit.

A Chaillol, nous avons eu le plaisir d'accueillir le nouveau chef d'exploitation de la station, Thomas JOLIMET, qui a pris ses fonctions le 3 novembre dernier en lieu et place de Guillaume AULNETTE. La transition s'est effectuée en douceur puisque Guillaume a continué d'accompagner Thomas dans sa prise de poste jusqu'au 15 décembre.

Côté nouveauté, vous aurez également le plaisir de découvrir cette année une nouvelle activité dès la fermeture des remontées, le « Snake Gliss », fameux train de luge qui ne manquera pas de ravir petits et grands

Enfin sur Saint-Léger-Les-Mélèzes, les travaux d'amélioration ne sont évidemment pas passés inaperçus cet été. Portée par la commune, la réserve de Libouze a vu sa capacité tripler de volume la portant ainsi à plus de 45 000 m³. Parallèlement, le syndicat mixte des stations villages du Champsaur a créé une nouvelle usine à neige et réfectionné de nombreux réseaux ce qui permettra d'enneiger les mêmes surfaces en un temps record !!! L'usine est également prête à supporter une extension future des réseaux !!! Conjointement avec la commune, nous avons également entrepris quelques modifications de piste pour améliorer la skiabilité de certaines portions. Nous vous laisserons découvrir ces nouveaux aménagements dès l'ouverture. Vous remarquerez également la pose de nouveaux filets de sécurité sur la piste des marmottes mais aussi aux abords de la nouvelle retenue afin de garantir la sécurité de tous. Nous avons également procédé à la purge de la falaise de croix la vira afin de minimiser un maximum les risques de chutes de pierres sur la piste. Côté nouvelles activités, nous laisserons Alexandre et Nicolas vous présenter leurs installations qui se situent devant l'écureuil. Le ski club réserve également des surprises ce qui promet une belle saison en perspective !!

Bref, comme vous pouvez le constater, l'intersaison a été très chargée cette année et nous espérons maintenant que les conditions hivernales prennent possession de nos sites afin de lancer définitivement une nouvelle saison de glisse !!!

Rendez-vous le 20 décembre pour l'ouverture !!!

L'équipe Champsaur 3 Gliss



Vie associative

ASSOCIATION BONNET DUSSERRE

EXPOSITION

L'association du musée accueille pour cet hiver une exposition photo du Parc des Ecrins : « La faune dans son écrins ». De belles photos animalières des espèces qui peuplent nos montagnes. Les gardes ont écrit leurs impressions, racontées ces moments plaisir, ces rencontres parfois étonnantes ou presque irréelles afin de les partager avec les visiteurs de l'exposition.

BOUTIQUE

La boutique de l'écomusée est ouverte aux heures de visite, des nouveautés pour cette fin d'année avec de beaux livres, des jeux pour tous les âges, des maquettes d'oiseaux, des sacs, des nichoirs... et tout ça dans un esprit nature et associatif (produits Ligue pour la Protection des Oiseaux, Connaitre et Protéger la Nature, Parc des Ecrins).

A bientôt

Géraldine HOUDOT, Responsable de l'Ecomusée

LA CRECHE POLICHINELLE

L'année se termine bientôt, et l'équipe de la crèche Polichinelle se prépare à fêter la fin d'année, prémices de la saison d'hiver qui s'annonce déjà.

Comme chaque année, un spectacle sera présenté aux enfants de la crèche et un goûter de Noël sera proposé aux familles, afin de partager un moment festif et convivial.

La crèche s'applique à poursuivre son travail d'accueil auprès des familles de la vallée, autour d'activités ludiques pour les enfants, tout en assurant leur confort affectif et physiologique, que ce soit pour les tout petits (à partir de 3 mois), ou les plus grands (jusqu'à 6 ans).

La crèche est ouverte aux enfants de la vallée sur l'année entière, mais également aux saisonniers ou encore aux vacanciers, lorsque des places sont vacantes.

L'ouverture des weekends permet aux parents de travailler pour certains, ou bien de profiter des joies de la station pour d'autres.

Nous rappelons les jours et heures d'ouverture de la structure: du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 toute l'année, et le samedi et dimanche du 20 décembre au 15 mars inclus, de 8h à 17h30.

Vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes:

Tél: 04.92.50.40.60

Mail: polichinelle.stleger@gmail.com



Vie associative

L'ECOLE DE SKI

Bonjour à tous

Voilà encore un hiver qui s'annonce; nous sommes dans les starting-block pour accueillir au mieux les skieurs cette saison que l'on souhaite bonne à tous niveaux: enneigement, ensoleillement et nombreux clients.

Nous allons commencer cette saison avec beaucoup de nouveautés et de nouvelles infrastructures; bien sûr nous sommes ravis par l'agrandissement de la réserve collinaires sur le plateau de Libouze, la rénovation et la restructuration de tout le réseau de neige de culture sur le bas de la station et toutes les petites modifications qui ne sont pas toujours visibles mais qui sont très importantes pour la qualité de notre station et le confort de nos clients, "la piste verte de la Mathilde, l'arrivée du téléski de la vernie et bien d'autres petits aménagements....."; pour tous ces travaux et toutes ces réalisations nous tenons à remercier la municipalité et la régie Champsaur trois gliss pour les efforts consentis.

Pour continuer avec les nouveautés, la mise en place par deux jeunes Moniteurs Alex et Nico, de leurs fun park et par la même occasion d'un Snow park.

Cette structure va amener à notre station ce que nous attendions depuis plusieurs années, un vrai coup de jeune, et va nous permettre pendant les vacances scolaires de mettre en place un cours freestyle en ski et en snowboard.

Bravo à tous les deux; nous leur souhaitons bonne chance.

Et en plus, l'école de ski vient de faire l'acquisition de deux carabines laser; nous allons donc proposer une initiation et des cours de biathlon sur le plateau de Libouze; cette activité aura lieu du lundi au vendredi, pendant les 15 jours des vacances de Noël et les quatre semaines des vacances de février. Mais n'hésitez pas à nous contacter, car à partir de trois personnes et sur réservation nous pouvons mettre en place cette activité à tout moment pendant la saison.

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.esf-saintleger.fr); vous y trouverez les informations concernant notre école de ski.

Comme les années précédentes, nous remettons en place la carte "cours collectifs saison" pour les enfants du village et de la vallée. Cette carte permet aux enfants de participer à tous les cours collectifs pendant les vacances de Noël ainsi que les samedis et dimanches en dehors des vacances de février. Depuis plusieurs années, pour les enfants ayant un bon niveau de ski mais ne souhaitant pas faire de compétition, nous avons mis en place un groupe appelé « nouvelles Gliss »; les enfants vont pouvoir s'initier à plusieurs types de glisses, en fonction des conditions; cette année avec le nouveau snow park et fun park sur la station encore plus de possibilités s'offrent à ce groupe.

Comme les années précédentes, le groupe Club ESF est ouvert aux les enfants nés en 2009 et 2010; ce groupe permet normalement d'accéder au pré-club en fin de saison.

Avantage non négligeable pour les groupes « nouvelles Gliss » et « club ESF »: le même moniteur intervient toute la saison. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements concernant les différentes cartes saison. L'ESF sera comme d'habitude très impliquée durant toute la période hivernale au niveau événementiel.



Vie associative

Pendant la période de vacances scolaires Noël et février:

- Flèche tous les jeudis matin à neuf heures,
- Chamois tous les vendredis matin à neuf heures,
- Descente aux flambeaux tous les mardis soir, avec des horaires variables en fonction de l'avancement de la saison et pour les "Pitchounes",
- Descente aux lampions tous les jeudis soir,
- Grand prix de Saint-Léger, le dimanche 4 janvier: cette course est ouverte des catégories cadets jusqu'aux vétérans
- Samedi 7 février, pour fêter son dixième anniversaire le trophée «Challenge King Jouet » sera une nouvelle fois organisé sur la piste des routes, avec un magnifique parcours ludique ouvert à tous les enfants des années 2004 à 2009, même non licenciés à la fédération française de ski. Il y aura des récompenses pour tous les enfants ; venez nombreux !

Tous les moniteurs de l'école du ski français de Saint-Léger vous souhaitent une bonne saison et vous donnent rendez-vous sur les pistes.

*Le Directeur de l'Ecole de Ski
de St-Léger-les-Mélèzes,
M. Frédéric DEGRIL*

LE COMITE DES FETES

Cet automne, l'équipe du comité a été modifiée. Voici la nouvelle composition du bureau:

M. DECLERQ Laurent: Président,

MMME CHAMPION Stéphanie: Trésorière

Mlle MARTINEZ Héloïse: Secrétaire

Ce bureau est entouré de nombreux membres actifs, composés essentiellement des jeunes du village.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur participation.

Ils vous proposent quelques animations pour le début de la saison d'hiver 2014/2015 :

- Le 24 décembre à 16h30: le Père Noël en calèche avec buvette et distribution de papillotes.
- Le 26 décembre à 16h30: Tournoi de Hockey Ball ouvert à tous, il se jouera par Equipe de 4 personnes, inscription sur place; 1€/ personne; accompagné d'une buvette et de lots pour les gagnants. Cette animation aura lieu 1fois/semaine.
- Le 28 décembre à 20h un concours de belotte sera organisé à la salle des loisirs, avec inscription sur place ; équipe de 2 personne ; 10€/équipe. Avec 2 jambons à gagner en premier prix et d'autres lots. Une vente de gâteaux et une buvette vous seront proposées.

Les membres du comité se réuniront début Janvier 2015 pour convenir des prochaines animations que nous proposerons pour la suite de l'hiver 2015. Toutes les idées et les bonnes volontés seront les bienvenus !

*Héloïse MARTINEZ,
Secrétaire du Comité des Fêtes de St-Léger-les-Mélèzes*



Vie associative

LE SKI CLUB

2014 a été une année positive pour le ski-club de St-Léger.

Du côté des licenciés, plus de 100, un chiffre toujours en augmentation de fréquentation avec des licenciés issus de St-Léger mais aussi de Pont-du-Fossé, Chabottes, St-Laurent, Gap...

Du côté des résultats de nos jeunes athlètes, quelques-uns se sont dirigés vers le bac professionnel bois et ski d'Embrun, deux sur le lycée de Barcelonnette, une en Pôle-Espoir à Briançon et 100% de réussite au test du monitorat pour nos cadets qui font la grande fierté du club.

Bilan positif pour les athlètes mais aussi pour l'équilibre financier que le ski-club a réussi à atteindre grâce à l'aide des collectivités locales, un très grand soutien de la mairie de St-Léger, de nos partenaires privés et des nombreuses initiatives du club comme les lotos inter-bars, une tombola ou les ventes de gâteaux. Tout cela possible, ne l'oublions pas, grâce au bénévolat.

Mais 2014 a aussi été l'année des investissements pour le ski-club. Avec l'aide de la tombola, de la mairie de St-Léger-les-Mélèzes et de l'ESF, nous avons pu acheter des Arvas afin d'initier nos licenciés dès leur plus jeune âge aux risques de la montagne et à la sécurité. Côté habillement, les nouvelles tenues des clubs de la vallée ont été étreignées cet hiver avec un petit plus une veste spéciale pré-club pour le ski club de St-Léger qui a beaucoup plu aux petits licenciés. Grâce au mécénat, chaque licencié du ski-club de St-Léger a reçu en cadeau un bandeau à l'effigie des montagnes de St-Léger-les-Mélèzes. Enfin l'achat d'un mini-bus pour le transport lors des courses a pu être finalisé grâce aux nombreux partenaires que vous pourrez admirer dès cet hiver sur le nouveau fourgon.

Tourné vers cette nouvelle saison 2015 qui s'annonce, le ski-club espère rester dans cette dynamique notamment en continuant les ventes de gâteaux, les 2 lotos (vacances de février 2015), la tombola (ticket en vente auprès des licenciés) qui servira cette saison à l'achat de ski pour le pré-club, les U8 et les U10 et en réussissant à s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires.

Pour réussir ce pari, les bénévoles sont notre atout majeur avec des licenciés et leur famille très motivés et de nouveaux MF (moniteurs fédéraux bénévoles) qui se proposent en soutien de nos entraîneurs.

Vous pouvez nous retrouver sur notre blog ski-club-st-leger.over-blog.com mais aussi sur Facebook <https://fr-fr.facebook.com/Skiclublamerguez> et même sur dicitv <http://ytchannelembd.com/video.php?id=uJSbclGGREk&t=>. Merci à tous et bonne année 2015



Le ski club de St-Léger-les-Mélèzes

Vie économique

NOUVEAU SERVICE A ST-LEGER !

M. Gilles HOUDOT, entreprise Multielec 05

Vente, pose et reprise d'électroménager

Reprenez votre ancien matériel et vous livre gratuitement jusqu'à 20 km de St-Léger

NOUVEAUX COMMERCANTS

Changement de propriétaire au Proxi Market à St-Léger-les-Mélèzes.

Depuis le 15 novembre 2014, Sauveur et Anna sont les nouveaux gérants du Proxi Market de St-Léger-les-Mélèzes.

Ils sont issus du monde du commerce et plus précisément de la filière alimentaire et de l'agroalimentaire.

Tous deux arrivent de Marseille où ils ont exercé le métier d'artisan boulanger pâtissier dans le 8^{ème} arrondissement au départ des calanques de Marseille.

Vous trouverez tous les articles traditionnels qu'on trouve dans un Supermarket, ainsi que toute une gamme de produits de la ferme et du terroir des Alpes.

Une sélection de producteurs de la vallée du Champsaur est mise en avant pour valoriser le savoir-faire local et la qualité des produits.

Le point chaud vous proposera une gamme de pains, de viennoiseries, salées et sandwiches.

D'autres produits et services seront mis à dispositions en fonction de la demande.

Horaires d'ouverture de la saison d'hiver:

Tous les jours non stop de 7h00 à 19h00

Tél: 04.92.50.40.89

Mail: sauveur57@free.fr

Le bar-restaurant Le Pourquoi Pas, tenu par Antoine CHRISTINY a changé de propriétaires le 1 décembre 2014 et s'appelle désormais Le Yéti.

NOUVELLE ACTIVITE

Fun Park

Au pied des pistes un espace dédié aux nouvelles glisses avec un aménagement d'un snowpark, d'un air bag pour maîtriser vos tricks et d'un snow tubing pour vous défier entre amis lors d'une course de bouées sur neige.

Tél: 06.74.15.17.88



Tarifs 2014/2015

Forfaits et tarifs	Particuliers	Groupes
1 H	5 €	4 €
2 H	10 €	8 €
Demi-journée	16 €	13 €
Journée	20 €	16 €
Semaine	80 €	64 €
Saison	150 €	120 €



Informations utiles

PREVENTION DU RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseres et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, poêles...).)
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braseres, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG APPELLE À LA MOBILISATION !

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, nos collectes connaissent une baisse de fréquentation chaque année au moment des fêtes.

Malheureusement, les prévisions nationales laissent penser que cette année les stocks de produits sanguins risquent d'être encore plus fragiles que les années précédentes.

Depuis le mois dernier, un retard en sang total est constaté dans l'ensemble des régions.

Pour nous EFS Alpes Méditerranée qui n'atteignons pas l'autosuffisance, la situation est donc d'autant plus préoccupante.

Pour pallier à une baisse trop importante de dons au mois de janvier, nous avons donc plus que jamais besoin du soutien de l'ensemble de nos partenaires !

Informations utiles

N'hésitez pas à relayer ces informations à vos collaborateurs, partenaires et tous vos contacts : Pendant les fêtes de fin d'année, les donneurs de sang sont moins disponibles et les collectes connaissent une baisse de fréquentation. Les pronostics de cette année laissent penser que les stocks de produits sanguins risquent d'être encore plus fragiles que les années précédentes ! Malgré les progrès de la science, il n'existe toujours pas de produit capable de se substituer au sang. Le don de sang reste donc irremplaçable pour des milliers de malades atteints de pathologies graves ou de maladies génétiques, mais également les accidentés de la route ou encore les personnes subissant des hémorragies importantes (accouchements, chirurgie...).

Il est essentiel que chacun de nous ait à l'esprit l'enjeu de cette mobilisation: pouvoir maintenir une qualité de soins pour tous les patients pendant cette période !

Vous l'aurez donc compris, grâce à votre mobilisation personnelle et professionnelle, nous espérons maintenir la participation au don dans la Région PACA. Merci par avance de votre implication !

Ne l'oublions pas, chacun de nous est un maillon de la chaîne de solidarité humaine qu'est le don de sang.

Bien à vous,

L'équipe Communication-Promotion-Marketing / EFS Alpes-Méditerranée

RECHERCHE DE PHOTOS

MME Anne-Sophie PICO travaille pour le Centre de l'Oralité alpine du Conseil général des Hautes-Alpes avec Marc Mallen sur l'histoire des stations de ski du département. Ils ont réalisé depuis deux ans de nombreux entretiens auprès d'acteurs de la création des stations de ski et souhaitent réaliser des montages sonores et photographiques. Aussi, nous nous adressons à vous pour savoir si vous avez des photographies de la station depuis les années 1960 à aujourd'hui qu'ils pourraient utiliser pour valoriser cette histoire.

Merci de prendre contact avec la mairie au 04.92.50.40.74

APPEL A BENEVOLES

La mise en place de manifestations nécessite souvent l'aide de bénévoles. Cet hiver, aura lieu la 4^{ème} édition du trail des neiges, nous lançons d'ores et déjà un appel aux personnes prêtes pour nous donner un petit coup de main ce jour-là (samedi 7 mars 2015). Nous recherchons donc des bénévoles sur le terrain mais aussi pour la soirée qui se déroulera dans la salle des loisirs.

Si vous êtes disponible, merci de vous adresser à l'Office de Tourisme 04.92.50.43.77.



Informations pratiques

CONTACTER LA MAIRIE

Lundi-Mardi-Jeudi: 8h30-11h30/13h30-16h30
 Mercredi-Vendredi: 8h30-11h30
Tél: 04.92.50.40.74
Fax: 04.92.50.49.03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr

CONTACTER L'OFFICE DE TOURISME

Été
 Du Lundi au Samedi: 9h00-12h00/14h00-18h00
 Dimanche: 9h00-12h00
Hiver
 Du lundi au dimanche: 9h00-12h00/13h30-17h30
Printemps-Automne
 Lundi: 14h00-17h00
 Du Mardi au Samedi: 9h00-12h00/14h00-17h00

Tél été: 04.92.50.43.77
Tél hiver: 04.92.54.18.32
Mail: info@st-leger05.fr
Site internet: www.st-leger05.fr

CONTACTER L'ECOMUSEE

Vacances d'été
 Du lundi au samedi: 14h30 à 18h00
Vacances d'hiver
 Du dimanche au vendredi: 14h30 à 18h00
Autres périodes
 Se renseigner au: 04.92.21.47.78
 Fermé les jours fériés.

Tél: 04.92.21.47.48
Mail: lerefugedesanimaux@orange.fr

CONTACTER LA COM-COM DU HAUT-CHAMPSAUR

Chemin de l'aigle
 Pont du Fossé
 05260 ST-JEAN-ST-NICOLAS
Tél: 04.92.55.91.71
Fax: 04.92.55.97.21
Mail: comcomhtchampsaur@wanadoo.fr



Informations pratiques

CONTACTER LA DECHETERIE DU HAUT-CHAMPSAUR

Tél: 06.61.66.47.20

Pour vous débarrasser des vieux meubles, des vélos cassés et des objets encombrant vos caves ou garages, il vous suffit de contacter la Communauté de Communes du Haut-Champsaur au 04.92.55.91.71 pour connaître la date à laquelle ces objets seront ramassés.

L'heure à laquelle sortir vos encombrants, vous sera précisée lors de la prise de rendez-vous, en fonction du créneau horaire convenu.

LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie: 17

Pompiers: 18

SAMU: 15

Médecins:

A Pont-du-Fossé:

Dr ESCALON Paul: 04.92.55.92.45

Dr CLAUDE Charles: 04.92.55.93.04

A Ancelle:

Dr FRIEDERICH Pierre: 04.92.50.80.56

Dr BOUIX Julien: 04.92.50.80.56

Les infirmières à St-Léger:

Sandra MARTIN, Hélène GANGUET, Ingrid ARMOIRY: 06.31.31.59.61

Pharmacie:

A Pont-du-Fossé: 04.92.55.92.30

A Ancelle: 04.92.50.83.20



Dates à retenir

LES ANIMATIONS DES VACANCES DE NOËL

Dimanche 21 décembre

17h: Pot d'accueil. Tous les dimanches de vacances scolaires nous vous donnons rendez-vous à 17h devant l'Office de Tourisme pour un pot de bienvenue. Dégustation de produits locaux et de vin chaud en présence des prestataires d'activités.

Lundi 22 décembre

14h: Sensibilisation sécurité en montagne avec recherche DVA (détecteur de victime d'avalanche). RDV à l'arrivée du télésiège de Libouze. Les pisteurs vous donnent rendez-vous pour une rencontre autour de la sécurité en montagne: informations sur les détecteurs de victimes d'avalanche et simulation de recherche de victime. (Gratuit)

17h: Boom des enfants. RDV à la salle des loisirs. Grande boum pour danser et chanter au rythme des derniers tubes mais aussi des grands classiques. Pour les enfants de 2 à 12 ans. (Gratuit)

Mardi 23 décembre

10h: Atelier créatif autour de Noël 6-12 ans. 12 enfants maxi. Inscription à l'office de tourisme. A l'approche des fêtes, nous proposons aux enfants un atelier créatif ayant pour thématique « Noël ». (2€/pers)

14h: Atelier pâtisserie 6-12ans. 12 enfants maxi. Tous aux fourneaux ! Les enfants cuisineront ensemble de bons gâteaux. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)

17h: Foot sur neige à partir de 12 ans. Inscription à l'office de tourisme. (Gratuit)

18h: Descente aux flambeaux (ESF). Assistez à la traditionnelle descente aux flambeaux des moniteurs de ski. Vin chaud offert par le Comité des Fêtes.

Mercredi 24 décembre

10h: Atelier créatif autour de Noël 3-6ans. 10 enfants maxi. A l'approche des fêtes, nous proposons aux tout-petits un atelier créatif ayant pour thématique « Noël ». Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)

14h: Jeu de piste à partir de 6 ans. Inscription à l'Office de tourisme. Partez en famille à la découverte du village et de sa nature à l'aide d'un road-book. (Gratuit)

16h30: Arrivée du Père Noël. en calèche sur le front de neige et distribution de papillotes. Petite balade en calèche pour les enfants !

17h30: Contest Big Air Bag au snowpark. A partir de 12 ans et 3ème étoile. Inscription au Fun Park. Venez-vous affronter lors d'un contest sur le big air bag. Les meilleurs remporteront des lots! (5€/pers)

Jeudi 25 décembre

9h: Fleche (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque jeudi le passage du test de la flèche: Slalom géant.

17h: Aiglon (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque mercredi le passage du test l'aiglon, saut en longueur. Niveau: étoile de bronze requis.

17h30: Descente aux lampions (ESF). Chaque jeudi en période de vacances scolaires, l'ESF propose aux enfants une descente aux lampions. Niveau ourson requis. Rendez-vous sur le front de neige à 17h30.



Dates à retenir

Vendredi 26 décembre

- 9h: Chamois (ESF).
- 14h: Origami. Sylvie Jean propose un atelier origami (art du pliage japonais) pour les petits et les grands. Inscription à l'Office de tourisme. (6€/enfant et 10€/adulte)
- 14h30: Tombola. Remise du panier garni. Chaque semaine l'office de tourisme organise une tombola pour gagner un panier garni. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)
- 16h30: Tournoi de Hockey Ball. Ouvert à tous et organisé par le comité des fêtes, il se jouera par Equipe de 4 personnes, inscription sur place; 1€/ personne; accompagné d'une buvette et de lots pour les gagnants. Cette animation aura lieu 1fois/semaine
- 17h30: Course de luge. A partir de 12 ans. Course de luge ! Pensez à amener vos luges, pelles... Inscription à l'office de tourisme. (Gratuit).

Dimanche 28 décembre

- 17h: Pot d'accueil. Tous les dimanches de vacances scolaires nous vous donnons rendez-vous à 17h devant l'Office de Tourisme pour un pot de bienvenue. Dégustation de produits locaux et de vin chaud en présence des prestataires d'activités.
- 20h: Concours de belotte. Organisé par le Comité des fêtes à la salle des loisirs, avec inscription sur place ; équipe de 2 personne ; 10€/équipe. Avec 2 jambons à gagner en premier prix et d'autres lots. Une vente de gâteaux et une buvette vous seront proposées.

Lundi 29 décembre

- 14h: Sensibilisation sécurité en montagne avec recherche DVA (détecteur de victime d'avalanche). RDV à l'arrivée du télésiège de Libouze. Les pisteurs vous donnent rendez-vous pour une rencontre autour de la sécurité en montagne: informations sur les détecteurs de victimes d'avalanche et simulation de recherche de victime.
- 17h: Magie. RDV à la salle des loisirs. Gilles vous présentera son nouveau spectacle de magie pour les enfants. (Libre participation)

Mardi 30 décembre

- 10h: Atelier créatif 6-12 ans. 12 enfants maxi. Inscription à l'Office de tourisme. Fabrication de balles de jonglage et initiation au jonglage. (2€/pers)
- 14h: Jeu de neige 6-12ans. 12 enfants maxi. Activités ludiques et sportives dans la neige (bonhomme de neige, défis sportifs...). Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)
- 17h: Foot sur neige à partir de 12 ans. Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)
- 18h: Descente aux flambeaux (ESF). Assistez à la traditionnelle descente aux flambeaux des moniteurs de ski. Vin chaud offert par le Comité des Fêtes.

Mercredi 31 décembre

- 10h: Atelier créatif 3-6 ans. 10 enfants maxi. Fabrication de bonhomme de neige. (2€/pers)
- 14h: Atelier pâtisserie 6-12ans. 12 enfants maxi. Tous aux fourneaux ! Les enfants cuisineront ensemble de bons gâteaux. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)
- 17h00: Contest Big Air Bag au snowpark. A partir de 12 ans et 3eme étoile. Inscription au Fun Park. Venez vous affronter lors d'un contest sur le big air bag. Les meilleurs remporteront des lots ! (5€/pers)



Dates à retenir

Jeudi 1^{er} janvier

- 9h: Flèche (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque jeudi le passage du test de la flèche: Slalom géant.
- 13h30: Jeu de piste à partir de 6 ans. Inscription à l'Office de tourisme. Partez en famille à la découverte du village et de sa nature à l'aide d'un road-book.
- 16h30: Street hockey sur la patinoire (sans patins). A partir de 12 ans. Inscription à l'Office de tourisme.
- 17h: Aiglon (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque mercredi le passage du test l'aiglon, saut en longueur. Niveau: étoile de bronze requis.
- 17h30: Descente aux lampions. Chaque jeudi en période de vacances scolaires, l'ESF propose aux enfants une descente aux lampions. Niveau ourson requis. Rendez-vous sur le front de neige à 17h30.

Vendredi 2 janvier

- 9h: Chamois (ESF).
- 14h: Origami. Sylvie Jean propose un atelier origami (art du pliage japonais) pour les petits et les grands. Inscription à l'office de tourisme. (6€/enfant et 10€/adulte)
- 14h30: Tombola. Remise du panier garni. Chaque semaine l'Office de tourisme organise une tombola pour gagner un panier garni. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)
- 17h30: Course de luge. A partir de 12 ans. Course de luge ! Pensez à amener vos luges, pelles... Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)

LES ANIMATIONS HORS VACANCES SCOLAIRES

Dimanche 4 janvier

Grand prix de St-Léger-les-Mélèzes (ESF)

Samedi 17 et dimanche 18 janvier

Coupe de France de ski cross (ESF). St-Léger-les-Mélèzes accueille une manche de la coupe de France de ski cross.

LES ANIMATIONS DES VACANCES DE FEVRIER 2015

Samedi 7 Février

Challenge King jouet (ESF)

Dimanche 8 février

- 17h: Pot d'accueil. Tous les dimanches de vacances scolaires nous vous donnons rendez-vous à 17h devant l'Office de Tourisme pour un pot de bienvenue. Dégustation de produits locaux et de vin chaud en présence des prestataires d'activités.

Lundi 9 février

- 14h: Sensibilisation sécurité en montagne avec recherche DVA (détecteur de victime d'avalanche). RDV à l'arrivée du télésiège de Libouze. Les pisteurs vous donnent rendez-vous pour une rencontre autour de la sécurité en montagne : informations sur les détecteurs de victimes d'avalanche et simulation de recherche de victime.



Dates à retenir

Mardi 10 février

- 10h: Atelier créatif 6-12 ans. 12 enfants maxi. Inscription à l'office de tourisme. Fabrication de balles de jonglage et initiation au jonglage. (2€/pers)
- 14h: Jeu de neige 6-12ans. 12 enfants maxi. Activités ludiques et sportives dans la neige (bonhomme de neige, défis sportifs...). Inscription à l'office de tourisme. (Gratuit)
- 17h: Foot sur neige à partir de 12 ans. Inscription à l'office de tourisme. (Gratuit)
- 18h: Descente aux flambeaux (ESF). Assistez à la traditionnelle descente aux flambeaux des moniteurs de ski. Vin chaud offert par le Comité des Fêtes.
- 20h30: Projection du film de la maison du berger au VVF Villages. (Gratuit)

Mercredi 11 février

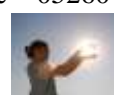
- 10h: Atelier créatif 3-6ans. 10 enfants maxi. Fabrication de bonhomme de neige. (2€/pers)
- 14h: Atelier pâtisserie 6-12ans. 12 enfants maxi. Tous aux fourneaux ! Les enfants cuisineront ensemble de bons gâteaux. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)
- 17h: Contest Big Air Bag au snowpark à partir de 12 ans et 3^{ème} étoile. Inscription au Fun Park. Venez-vous affronter lors d'un contest sur le big air bag. Les meilleurs remporteront des lots! (5€/pers)
- 18h: Aiglon (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque mercredi le passage du test l'aiglon, saut en longueur. Niveau: étoile de bronze requis.
- 18h: Projection du film du parc national des écrins au VVF Villages (Gratuit)

Judi 12 février

- 9h: Fleche (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque jeudi le passage du test de la flèche: Slalom géant.
- 10h: Amusez-vous en famille ou entre amis avec les jeux de bois. A la salle des fêtes. (Gratuit)
- 14h: Jeu de piste à partir de 6 ans. Inscription à l'Office de tourisme. Partez en famille à la découverte du village et de sa nature à l'aide d'un road-book. (Gratuit).
- 17h: Street hockey sur la patinoire (sans patins). A partir de 12 ans. Inscription à l'Office de tourisme.
- 18h: Descente aux lampions. Chaque jeudi en période de vacances scolaires, l'ESF propose aux enfants une descente aux lampions. Niveau ourson requis. Rendez-vous sur le front de neige.

Vendredi 13 février

- 9h: Chamois (ESF)
- 14h: Origami. Sylvie Jean propose un atelier origami (art du pliage japonais) pour les petits et les grands. Inscription à l'Office de tourisme. (6€/enfant et 10€/adulte)
- 14h30: Tombola. Remise du panier garni. Chaque semaine l'office de tourisme organise une tombola pour gagner un panier garni. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)
- 17h30: Course de luge à partir de 12 ans. Course de luge ! Pensez à amener vos luges, pelles... Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit).
- 17h30: Magie. RDV à la salle des fêtes. Gilles vous présentera son nouveau spectacle de magie pour les enfants. (Libre participation)



Dates à retenir

Dimanche 15 février

17h: Pot d'accueil. Tous les dimanches de vacances scolaires nous vous donnons rendez-vous à 17h devant l'Office de Tourisme pour un pot de bienvenue. Dégustation de produits locaux et de vin chaud en présence des prestataires d'activités.

Lundi 16 février

14h: Sensibilisation sécurité en montagne avec recherche DVA (détecteur de victime d'avalanche). RDV à l'arrivée du télésiège de Libouze. Les pisteurs vous donnent rendez-vous pour une rencontre autour de la sécurité en montagne: informations sur les détecteurs de victimes d'avalanche et simulation de recherche de victime.

Mardi 17 février

10h: Atelier créatif 6-12 ans. 12 enfants maxi. Inscription à l'Office de tourisme. Fabrication de balles de jonglage et initiation au jonglage. (2€/pers)

14h: Jeu de neige 6-12 ans. 12 enfants maxi. Activités ludiques et sportives dans la neige (bonhomme de neige, défis sportifs...). Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)

17h: Foot sur neige à partir de 12 ans. Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)

18h: Descente aux flambeaux (ESF). Assistez à la traditionnelle descente aux flambeaux des moniteurs de ski. Vin chaud offert par le Comité des Fêtes.

20h30: Projection du film de la maison du berger au VVF Villages. (Gratuit)

Mercredi 18 février

10h: Atelier créatif 3-6 ans. 10 enfants maxi. Fabrication de bonhomme de neige. (2€/pers)

14h: Atelier pâtisserie 6-12 ans. 12 enfants maxi. Tous aux fourneaux ! Les enfants cuisineront ensemble de bons gâteaux. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)

17h: Contest Big Air Bag au snowpark à partir de 12 ans et 3^{ème} étoile. Inscription au Fun Park. Venez vous affronter lors d'un contest sur le big air bag. Les meilleurs remporteront des lots! (5€/pers)

17h: Aiglon (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque mercredi le passage du test l'aiglon, saut en longueur. Niveau: étoile de bronze requis.

18h: Projection du film « montagne secrète », le nouveau film de Charly Baile. A la salle des loisirs.

Jeudi 19 février

9h: Flèche (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque jeudi le passage du test de la flèche : Slalom géant.

10h: Amusez-vous en famille ou entre amis avec les jeux de bois. A la salle des fêtes. (Gratuit)

14h: Jeu de piste à partir de 6 ans. Inscription à l'Office de tourisme. Partez en famille à la découverte du village et de sa nature à l'aide d'un road-book. (Gratuit).

17h: Street hockey sur la patinoire (sans patins). A partir de 12 ans. Inscription à l'Office de tourisme.

18h: Descente aux lampions. Chaque jeudi en période de vacances scolaires, l'ESF propose aux enfants une descente aux lampions. Niveau ourson requis. Rendez-vous sur le front de neige.



Dates à retenir

Vendredi 20 février

- 9h: Chamois (ESF)
- 14h: Origami. Sylvie Jean propose un atelier origami (art du pliage japonais) pour les petits et les grands. Inscription à l'office de tourisme. (6€/enfant et 10€/adulte)
- 14h30: Tombola. Remise du panier garni. Chaque semaine l'Office de tourisme organise une tombola pour gagner un panier garni. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)
- 17h30: Course de luge. A partir de 12 ans. Course de luge ! Pensez à amener vos luges, pelles... Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)
- 17h30: Boom des enfants. RDV à la salle des loisirs. Grande boum pour danser et chanter au rythme des derniers tubes mais aussi des grands classiques. Pour les enfants de 2 à 12 ans. (Gratuit)

Dimanche 22 février

- 17h: Pot d'accueil. Tous les dimanches de vacances scolaires nous vous donnons rendez-vous à 17h devant l'Office de Tourisme pour un pot de bienvenue. Dégustation de produits locaux et de vin chaud en présence des prestataires d'activités.

Lundi 23 février

- 14h: Sensibilisation sécurité en montagne avec recherche DVA (détecteur de victime d'avalanche). RDV à l'arrivée du télésiège de Libouze. Les pisteurs vous donnent rendez-vous pour une rencontre autour de la sécurité en montagne: informations sur les détecteurs de victimes d'avalanche et simulation de recherche de victime.

Mardi 24 février

- 10h: Atelier créatif 6-12 ans. 12 enfants maxi. Inscription à l'Office de tourisme. Fabrication de balles de jonglage et initiation au jonglage. (2€/pers)
- 14h: Jeu de neige 6-12 ans. 12 enfants maxi. Activités ludiques et sportives dans la neige (bonhomme de neige, défis sportifs...). Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)
- 17h: Foot sur neige à partir de 12 ans. Inscription à l'Office de Tourisme. (Gratuit)
- 19h: Descente aux flambeaux (ESF). Assistez à la traditionnelle descente aux flambeaux des moniteurs de ski. Vin chaud offert par le Comité des Fêtes.
- 20h30: Projection du film de la maison du berger au VVF Villages (Gratuit)

Mercredi 25 février

- 10h: Atelier créatif 3-6 ans. 10 enfants maxi. Fabrication de bonhomme de neige. (2€/pers)
- 14h: Atelier pâtisserie 6-12 ans. 12 enfants maxi. Tous aux fourneaux ! Les enfants cuisineront ensemble de bons gâteaux. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)
- 17h: Contest Big Air Bag au snowpark à partir de 12 ans et 3^{ème} étoile. Inscription au Fun Park. Venez vous affronter lors d'un contest sur le big air bag. Les meilleurs remporteront des lots! (5€/pers)
- 17h30: Aiglon (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque mercredi le passage du test l'aiglon, saut en longueur. Niveau : étoile de bronze requis.
- 18h: Loto interbars. Organisé par le ski club de St-Léger-les-Mélèzes.



Dates à retenir

Jeudi 26 février

- 9h: Flèche (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque jeudi le passage du test de la flèche : Slalom géant.
- 10h: Amusez-vous en famille ou entre amis avec les jeux de bois. A la salle des fêtes. (Gratuit)
- 14h: Jeu de piste à partir de 6 ans. Inscription à l'office de tourisme. Partez en famille à la découverte du village et de sa nature à l'aide d'un road-book. (Gratuit)
- 17h: Street hockey sur la patinoire (sans patins). A partir de 12 ans. Inscription à l'Office de tourisme.
- 18h: Projection du film « montagne secrète », le nouveau film de Charly Baile au VVF Villages.
- 18h30: Descente aux lampions. Chaque jeudi en période de vacances scolaires, l'ESF propose aux enfants une descente aux lampions. Niveau ourson requis. Rendez-vous sur le front de neige.

Vendredi 27 février

- 9h: Chamois (ESF)
- 14h: Origami. Sylvie Jean propose un atelier origami (art du pliage japonais) pour les petits et les grands. Inscription à l'Office de tourisme. (6€/enfant et 10€/adulte)
- 14h30: Tombola. Remise du panier garni. Chaque semaine l'office de tourisme organise une tombola pour gagner un panier garni. (2€/pers) Inscription à l'Office de tourisme.
- 17h30: Course de luge. A partir de 12 ans. Course de luge ! Pensez à amener vos luges, pelles... Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)
- 18h: Projection du film « montagne secrète », le nouveau film de Charly Baile. A la salle des loisirs.

Dimanche 1^{er} mars

- 17h: Pot d'accueil. Tous les dimanches de vacances scolaires nous vous donnons rendez-vous à 17h devant l'Office de Tourisme pour un pot de bienvenue. Dégustation de produits locaux et de vin chaud en présence des prestataires d'activités.

Lundi 2 mars

- 14h: Sensibilisation sécurité en montagne avec recherche DVA (détecteur de victime d'avalanche). RDV à l'arrivée du télésiège de Libouze. Les pisteurs vous donnent rendez-vous pour une rencontre autour de la sécurité en montagne: informations sur les détecteurs de victimes d'avalanche et simulation de recherche de victime.
- 18h: Projection du film « montagne secrète », le nouveau film de Charly Baile au VVF Villages.

Mardi 3 mars

Toute la journée mountain rider's

- 10h: Atelier créatif 6-12 ans. 12 enfants maxi. Inscription à l'Office de tourisme. Fabrication de balles de jonglage et initiation au jonglage. (2€/pers)
- 14h: Jeu de neige 6-12ans. 12 enfants maxi. Activités ludiques et sportives dans la neige (bonhomme de neige, défis sportifs...). Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)
- 17h: Foot sur neige à partir de 12 ans. Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)
- 19h: Descente aux flambeaux (ESF). Assistez à la traditionnelle descente aux flambeaux des moniteurs de ski. Vin chaud offert par le Comité des Fêtes.
- 20h30: Projection du film de la maison du berger au VVF Villages. (Gratuit)



Dates à retenir

Mercredi 4 mars

- 10h: Atelier créatif 3-6ans. 10 enfants maxi. Fabrication de bonhomme de neige. (2€/pers)
- 14h : Atelier pâtisserie 6-12ans. 12 enfants maxi. Tous aux fourneaux ! Les enfants cuisineront ensemble de bons gâteaux. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)
- 17h: Contest Big Air Bag au snowpark à partir de 12 ans et 3^{ème} étoile. Inscription au Fun Park. Venez-vous affronter lors d'un contest sur le big air bag. Les meilleurs remporteront des lots! (5€/pers)
- 17h: Aiglon (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque mercredi le passage du test l'aiglon, saut en longueur. Niveau: étoile de bronze requis.
- 18h: Loto interbars. Organisé par le ski club de St-Léger-les-Mélèzes.

Jeudi 5 mars

- 9h: Fleche (ESF). L'Ecole de Ski Français organise chaque jeudi le passage du test de la flèche: Slalom géant.
- 10h: Amusez-vous en famille ou entre amis avec les jeux de bois. A la salle des fêtes. (Gratuit)
- 14h: Jeu de piste à partir de 6 ans. Inscription à l'office de tourisme. Partez en famille à la découverte du village et de sa nature à l'aide d'un road-book. (Gratuit)
- 17h: Street hockey sur la patinoire (sans patins). A partir de 12 ans. Inscription à l'Office de tourisme.
- 18h30: Descente aux lampions. Chaque jeudi en période de vacances scolaires, l'ESF propose aux enfants une descente aux lampions. Niveau ourson requis. Rendez-vous sur le front de neige.

Vendredi 6 mars

- 9h: Chamois (ESF)
- 14h: Origami. Sylvie Jean propose un atelier origami (art du pliage japonais) pour les petits et les grands. Inscription à l'Office de tourisme. (6€/enfant et 10€/adulte).
- 14h30: Remise du panier garni. Chaque semaine l'Office de tourisme organise une tombola pour gagner un panier garni. Inscription à l'Office de tourisme. (2€/pers)
- 17h30: Course de luge. A partir de 12 ans. Course de luge ! Pensez à amener vos luges, pelles... Inscription à l'Office de tourisme. (Gratuit)

Samedi 7 mars

- 17h30: Trail des neiges, 4^{ème} édition de ce trail nocturne. Courez à la lueur de la frontale sur les pistes de St-Léger. Deux parcours au choix: 8 km/250 m de dénivelé (départ 18h40) ou 14 km/600 m de dénivelé (départ 18h30).
- Remise des dossards à partir de 17h30 à la salle des loisirs. A partir de 19h30 repas chaud. 20h remise des prix.

Monsieur Gérald MARTINEZ, Maire de St-Léger-les-Mélèzes
et ses Conseillers Municipaux
vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2015.

